



# Schéma d'accueil du public du bois de L'Huisserie

## Préambule

### Au schéma d'accueil

En réponse aux besoins croissants d'espace et de nature, l'Office National des Forêts (ONF), avec l'aide financière des collectivités, assure aujourd'hui la mise en œuvre et l'entretien d'équipements au sein des massifs domaniaux et autres forêts publiques afin d'y accueillir le public. L'établissement est également à l'écoute des acteurs du territoire et autorise le déroulement de manifestations (randonnées VTT, raids équestres, courses d'orientation...) au sein des forêts domaniales lorsqu'elles sont compatibles avec les enjeux de production et de protection de la biodiversité de chaque site.

Cet accueil, pour être durable, doit prendre en compte la sensibilité particulière de certains secteurs (faune, flore rare) et s'exercer dans le respect des autres activités (exploitation forestière, exercice de la chasse) nécessaires au renouvellement des peuplements. Il est primordial de connaître tant les exigences que les contraintes de gestion de la forêt, afin qu'elle ne soit pas considérée comme un vaste parc de loisirs et de liberté à disposition de tous.

Tous les massifs forestiers n'ont pas la même importance en matière d'accueil au public, du fait de la présence de plus ou moins de pôles d'attraction, du niveau d'équipement en place, de la situation géographique ainsi que de la sensibilité écologique de chaque site.

Le présent schéma d'organisation de l'accueil du public doit permettre d'effectuer un état des lieux du site tel que vu et visité actuellement, afin de mettre en évidence, en concertation avec tous les participants au projet :

- les atouts et faiblesses du site en matière d'accueil du public,
- les pistes de réflexion, les axes de travail,
- les solutions chiffrées et hiérarchisées permettant d'aboutir à l'amélioration de cet accueil dans le respect des différents enjeux.



# Sommaire

1.	Introduction au schéma d'organisation de l'accueil du public .....	6
1.1	Philosophie et principe du schéma d'organisation de l'accueil du public en forêt .....	6
1.1.1	Valeurs partagées concernant l'accueil du public en forêt .....	6
1.1.2	Principe du schéma d'accueil du public .....	6
1.1.3	Acteurs du schéma d'accueil du bois de L'Huisserie .....	8
1.2	Pilotage du projet .....	10
1.2.1	Gouvernance du schéma d'organisation d'accueil .....	10
1.2.2	Etapas et calendrier .....	10
1.3	Périmètre étudié .....	12
2.	Présentation du territoire et du massif forestier .....	15
2.1	Présentation de Laval .....	15
2.2	Le massif forestier de L'Huisserie .....	15
2.2.1	La forêt, du XXème siècle à nos jours .....	15
2.2.2	Gestion du massif forestier .....	16
2.2.3	Enjeux écologiques et mesures réglementaire .....	17
3.	Etat des lieux de l'accueil du public en forêt de L'Huisserie .....	19
3.1	Quelques données de fréquentation .....	19
3.2	Connexions et accessibilité .....	19
3.2.1	Accès .....	19
3.2.2	Les transports en commun et les liaisons cyclables .....	20
3.2.3	Les accès piétons .....	21
3.3	Les bâtiments et leurs activités .....	21
3.3.1	Situés dans le bois de L'Huisserie .....	22
3.3.2	A proximité de la forêt .....	22
3.4	Structures d'accueil au sein du bois de L'Huisserie .....	23
3.4.1	Pistes et sentiers .....	23
3.4.2	Le mobilier et les aménagements présents en forêt .....	25
4.	Recueil des attentes et enjeux du schéma d'accueil .....	33
4.1	Les attentes des usagers et acteurs de la forêt .....	33
4.1.1	Le questionnaire public .....	33
4.1.2	Les rencontres individuelles .....	36
4.2	Les enjeux du schéma d'accueil du public en forêt de L'Huisserie .....	39
5.	Organisation spatiale de l'accueil du public en forêt .....	41
6.	Plan d'action du schéma d'accueil .....	43
6.1	Plan d'action .....	43
6.2	Chiffrage et planification du programme d'action .....	44
7.	Gouvernance .....	46



# Table des figures

Figure 1 : Localisation de Laval.....	12
Figure 2 : Le bois se situe à 68% sur Laval et 32% sur L’Huisserie.....	12
Figure 3 : Deux entités concernées, le bois de L’Huisserie et le Bois Hunault .....	12
Figure 4 : Deux entités concernées, le bois de L’Huisserie et le Bois Hunault .....	13
Figure 5 : Vue de Laval prise du Viaduc entre 1853 et 1876, Isidore-Laurent Deroy .....	15
Figure 6 : Répartition des niveaux d’enjeu par fonctions principales .....	16
Figure 7 : Plan du réseau TUL .....	20
Figure 8 : Plan de localisation des bâtiments principaux .....	21
Figure 9 : Quelques circuits proposés par CycloVTT L’Huisserie ((source : CVH53.fr) .....	23
Figure 10 : « Circuit bois, rivière et habitats », Mayenne Tourisme .....	24
Figure 11 : Relevé du mobilier (type et état).....	31



# Chapitre 1

## Introduction au schéma d'organisation de l'accueil du public

# 1. Introduction au schéma d'organisation de l'accueil du public

## 1.1 Philosophie et principe du schéma d'organisation de l'accueil du public en forêt.

Basé sur un diagnostic de l'espace forestier et de ses composantes locales, le schéma d'accueil doit permettre de formuler une stratégie et des scénarii d'accueil à l'échelle du territoire considéré.

### 1.1.1 Valeurs partagées concernant l'accueil du public en forêt

Les forêts publiques ont vocation à être ouvertes aux usagers, dans un souci de garantir:

- Une gestion durable des espaces (démarche environnementale) ;
- L'accessibilité au plus grand nombre, avec priorité aux piétons ;
- Le respect de l'esprit des lieux ;
- Une sécurisation des espaces aménagés pour l'accueil ;
- L'écoute des attentes des acteurs locaux.

La stratégie d'accueil doit permettre une coexistence harmonieuse des pratiques diverses, des loisirs sportifs, culturels voire écologiques, dans un cadre forestier authentique. C'est un équilibre sensible qu'il faut préserver en veillant à limiter les impacts sur le milieu naturel dans lequel il s'inscrit.

### 1.1.2 Principe du schéma d'accueil du public

Le schéma d'accueil se déroule en 3 phases :

- **Le diagnostic** : état des lieux de terrain, recueil des attentes, étude de fréquentation lorsque c'est possible, analyse et interprétation des différentes observations ;
- **La stratégie d'action** : formulation des enjeux mis en évidence durant la phase de diagnostic ;
- **La construction du programme d'action** : définition des scénarii d'accueil à travers un zonage du massif et définition d'un calendrier de réalisation pluriannuel.

#### Zonage du massif

La stratégie d'aménagement se décline différemment selon les zones, en termes de densité, de types d'équipements ou de natures d'activités. Elle intègre les projets portés par les différents acteurs du territoire.

Trois niveaux d'aménagement et de fréquentation sont définis dans le cadre du schéma d'accueil :

### L'espace d'accueil

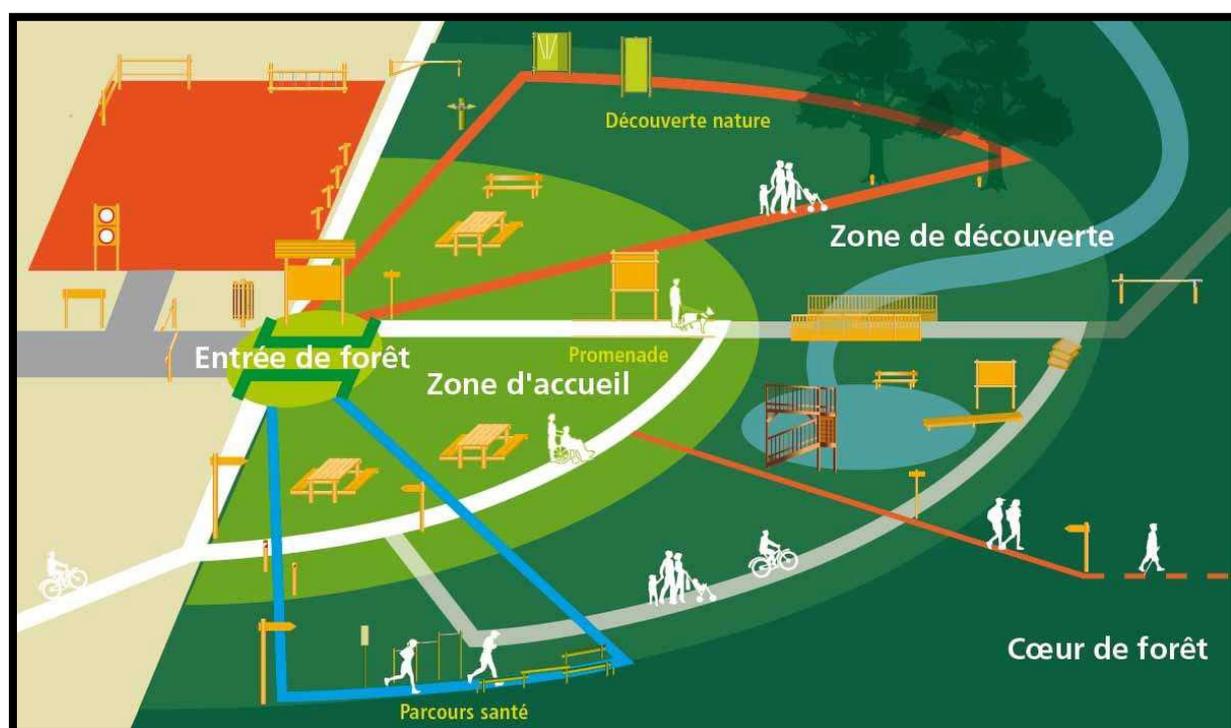
C'est l'espace forestier dédié prioritairement à la fonction d'accueil. Il comprend une entrée de forêt reliant les voies de communication externes au système de circulation intérieure de la forêt, des clairières de détente, une information et un mobilier adapté aux pratiques, et des cheminements confortables.

### La zone de découverte

Elle est dédiée aux interactions de la forêt avec le public. L'aménagement y est plus léger et plus discret que dans l'espace d'accueil. La découverte y est organisée grâce à un réseau de sentiers qui relie les polarités d'un site.

### Le cœur de forêt

En opposition aux zones aménagées pour accueillir le public, c'est un espace non équipé, dédié à la sylviculture et à des espaces à forte naturalité, dans lequel on cherche à limiter la fréquentation.



## 1.1.3 Acteurs du schéma d'accueil du bois de L'Huisserie

### Département de la Mayenne

La Mayenne est un département français de la région Pays de la Loire.

Le département compte 240 communes (en 2021) et 306 538 habitants en 2020. Malgré une croissance démographique modérée, la Mayenne demeure le département le moins peuplé des Pays de la Loire. Elle ne possède que trois villes de plus de 10 000 habitants : le chef-lieu, Laval, et les deux sous-préfectures, Château-Gontier-sur-Mayenne et Mayenne.

Le département de la Mayenne compte 59 sites classés « Espaces Naturels Sensibles » dont le Bois de L'Huisserie.

Valoriser la biodiversité, éduquer à l'environnement, développer le tourisme mayennais est une priorité pour le département. Elle s'intègre dans le schéma départemental des espaces naturels sensibles créé en 2018 et a comme principaux objectifs :

- Identifier, mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel en Mayenne
- Suivre une politique orientée et construire autour de la richesse écologique locale

### Laval Agglomération

Laval Agglomération est une communauté d'agglomération française, située dans le département de la Mayenne et la région Pays de la Loire. Créée en 1993, elle est centrée sur la ville de Laval.

Depuis la fusion entre Laval-agglo et la communauté de communes du pays de Loiron en 2019, cette structure intercommunale regroupe plus de 110 000 habitants et trente quatre communes aux profils divers, certaines étant intégrées à l'unité urbaine de Laval, les autres étant restées plutôt rurales.

Laval agglomération est propriétaire de la forêt de L'Huisserie depuis 1955.

### Ville de Laval

Laval est le chef-lieu du département de la Mayenne en région des Pays de la Loire.

Située historiquement dans le Maine, Laval est aussi placée près des frontières bretonne et angevine, non loin de la Normandie.

Sa population s'élevait à plus de 50 000 habitants en 2017.



## La ville de L'Huisserie

L'Huisserie est une commune française, située dans le département de la Mayenne en région Pays de la Loire, peuplée de 4 415 habitants. Elle constitue à elle-seule une unité urbaine.

## Le Centre d'Initiation à la Nature

Le Centre d'Initiation à la Nature (C.I.N.) est un pôle de Laval Agglomération (bientôt intégré dans le service Biodiversité Gestion et Animation du Départements Nature et Villes).

Le Pôle oeuvre toute l'année pour sensibiliser un large public : habitants, écoles, associations, services de collectivités...

Ses missions sont principalement :

- Porter à la connaissance des habitants la politique de sensibilisation et de protection de la biodiversité de Laval Agglomération.
- Faire découvrir la nature ordinaire et moins ordinaire.
- Éveiller la curiosité quant au fonctionnement de la nature et son rôle dans l'habitabilité de la Terre par l'espèce humaine.
- Créer du lien entre les habitants et la nature qui les entoure.
- Inciter à adopter des gestes en faveur de la biodiversité (zéro pesticides, aménagements favorables dans son jardin ou sur son balcon, préservation des haies, gestion différenciée des espaces, alimentation...).

## Le service espaces verts, milieux naturels et propreté

Il gère avec l'ONF le plan d'aménagement forestier et les autorisations d'occupation du massif avec le secrétariat des espaces publics.

Son équipe dédiée au bois de l'huisserie réalise une partie des travaux forestiers et d'aménagement du massif. Elle est en lien étroit avec le CIN pour sa gestion quotidienne. Cette équipe travaille également avec le CIN pour la gestion quotidienne du massif.

## L'Office National de Forêts

En complément de sa mission de réalisation du schéma d'accueil, l'ONF est gestionnaire des forêts propriétés de l'Etat ainsi que des forêts publiques soumises au Régime Forestier. Dans ce cadre elle initie et met en œuvre des plans de gestion forestiers répondant à trois enjeux principaux : l'exploitation du bois, la préservation de la biodiversité et l'accueil du public. L'ONF participe aux décisions prises concernant le massif forestier.



## Comités, associations et structures privées

Les principaux comités et principales associations et structures privées en lien avec le bois de l’Huisserie ont été sollicités :

- Mayenne Nature Environnement
- Comité FFRandonnée Mayenne
- Association départementale des chasseurs de Grand Gibier de Mayenne
- Association de cycliste et VTT : « Team VTT louverné » et « Laval Cyclisme 53 »
- Centre équestre de Laval
- AgriCampus de Laval
- Eleveur canin : « Un air de chien »

## 1.2 Pilotage du projet

### 1.2.1 Gouvernance du schéma d’organisation d’accueil

Le présent schéma d’accueil est une étude réalisée par l’Office National des Forêts et s’inscrit dans un projet global porté par l’Agglomération de Laval pour la valorisation du Bois de L’Huisserie.

Ont été retenus comme membres du comité de pilotage pour la réalisation d’un schéma d’organisation de l’accueil du public dans le bois de L’Huisserie :

- Laval Agglomération (DGA TEAQ, DPT Nature et Villes et DPT valorisation , attractivité et participation) :
  - Service environnement
  - Service Espaces Verts et Milieux Naturels & secrétariat Espaces Publics
  - Service Biodiversité Gestion Animation dont le Centre d’Initiation à la Nature
  - Service Communication et Office du Tourisme
  - Représentants du bureau communautaire
- Département de la Mayenne
- L’Office National des Forêts.
- Villes de Laval et L’Huisserie
- Mayenne Nature Environnement ;

### 1.2.2 Etapes et calendrier

L’élaboration du schéma d’accueil a officiellement démarré en septembre 2021 avec la réunion de lancement de l’étude. Elle s’est achevée en février 2024 par la restitution de la présente étude à l’Agglomération de Laval.

Le calendrier d’élaboration de l’étude a été le suivant :

2021	Septembre	Lancement de l’étude et coordination des équipes
	Octobre	
	Novembre	Diagnostic : état des lieux et analyse
	Décembre	

2022	Janvier	
	Février	
	Mars	Stratégie d'action 31 mai 2022 => Rencontre terrain
	Avril	
	Mai	
	Juin	Construction du programme d'actions Septembre => Atelier participatif
	Juillet	
	Août	
	Septembre	
	Octobre	
	Novembre	
	Décembre	
2023	Janvier	Restitution et validation du programme d'action en comité de pilotage
	Février	Etude en pause
	Mars	
	Avril	
	Mai	
	Juin	
	Juillet	
	Août	
	Septembre	Derniers échanges, rédaction du rapport et des fiches actions
	Octobre	
	Novembre	
	2024	Décembre
Janvier		Restitution finale de l'étude
	Février	

Annexe 1 : Comptes-rendus de réunion

Le calendrier a été rythmé par une réunion de lancement puis 4 réunions du comité de pilotage. Ces réunions sont des étapes clés de validation des différentes phases de l'étude.

Un atelier participatif (ouvert à tous les acteurs et représentants d'usagers) et deux réunions du comité technique (comité de pilotage restreint au personnel technique et de terrain) ont eu lieu afin de co-construire le programme d'action.

Une rencontre sur le terrain a été proposée en milieu d'étude pour présenter le projet aux différents acteurs.

## 1.3 Périmètre étudié

Le massif forestier étudié est localisé dans le département de la Mayenne en région Pays de la Loire. Il se trouve à cheval sur les communes de L’Huisserie et Laval.

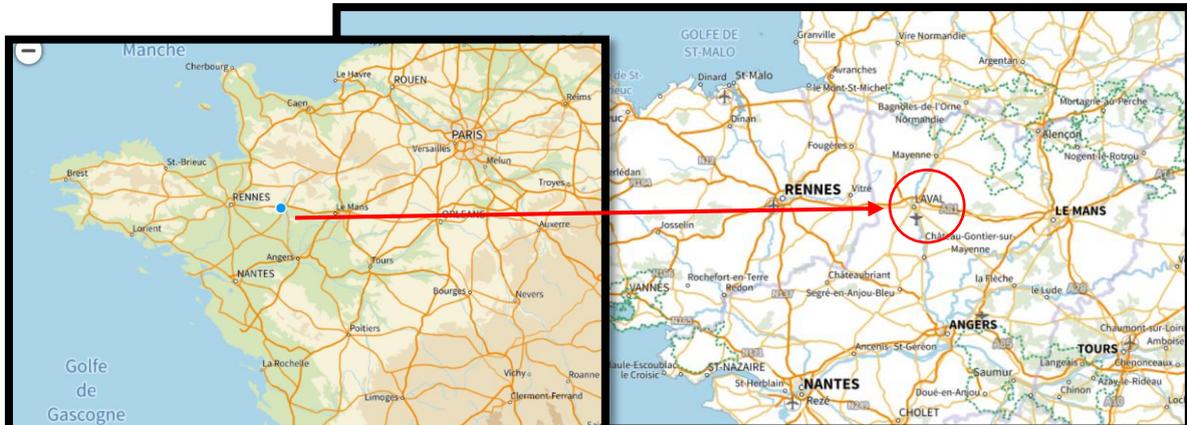


Figure 1 : Localisation de Laval

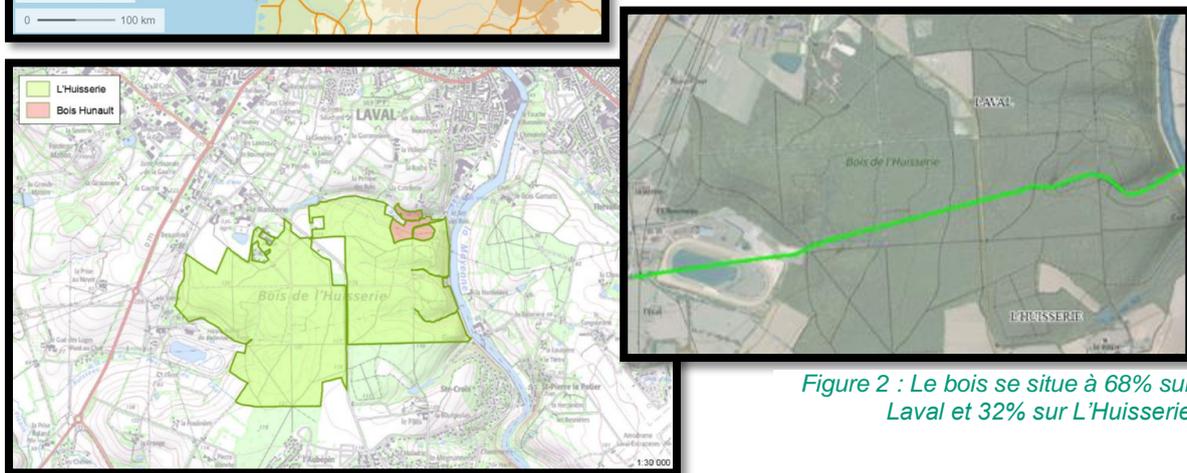


Figure 2 : Le bois se situe à 68% sur Laval et 32% sur L'Huisserie

La forêt de L’Huisserie et le Bois Hunault constitue le « poumon vert » de l’agglomération de Laval. Massif boisé péri-urbain de 243 hectares, situé à seulement 3 kilomètres du centre-ville. Ces terrains appartenant à la Ville et à Laval Agglomération, ont été acquis pour l’essentiel en 1955 afin de satisfaire les besoins en espaces verts de sa population. Depuis le 30 décembre 2003, cet espace boisé relève de la compétence de Laval Agglomération par convention avec la commune de Laval.

Le Bois de L’Huisserie est l’une des forêts emblématiques de Laval Agglomération avec l’ancienne forêt de Frageu (Bois de Misedon, Bois des Gravelles et Bois des Effretais). Située au Sud de la ville de Laval, il s’agit de la seule forêt publique au sein de la commune avec le bois Gamats

Figure 3 : Deux entités concernées, le bois de L'Huisserie et le Bois Hunault

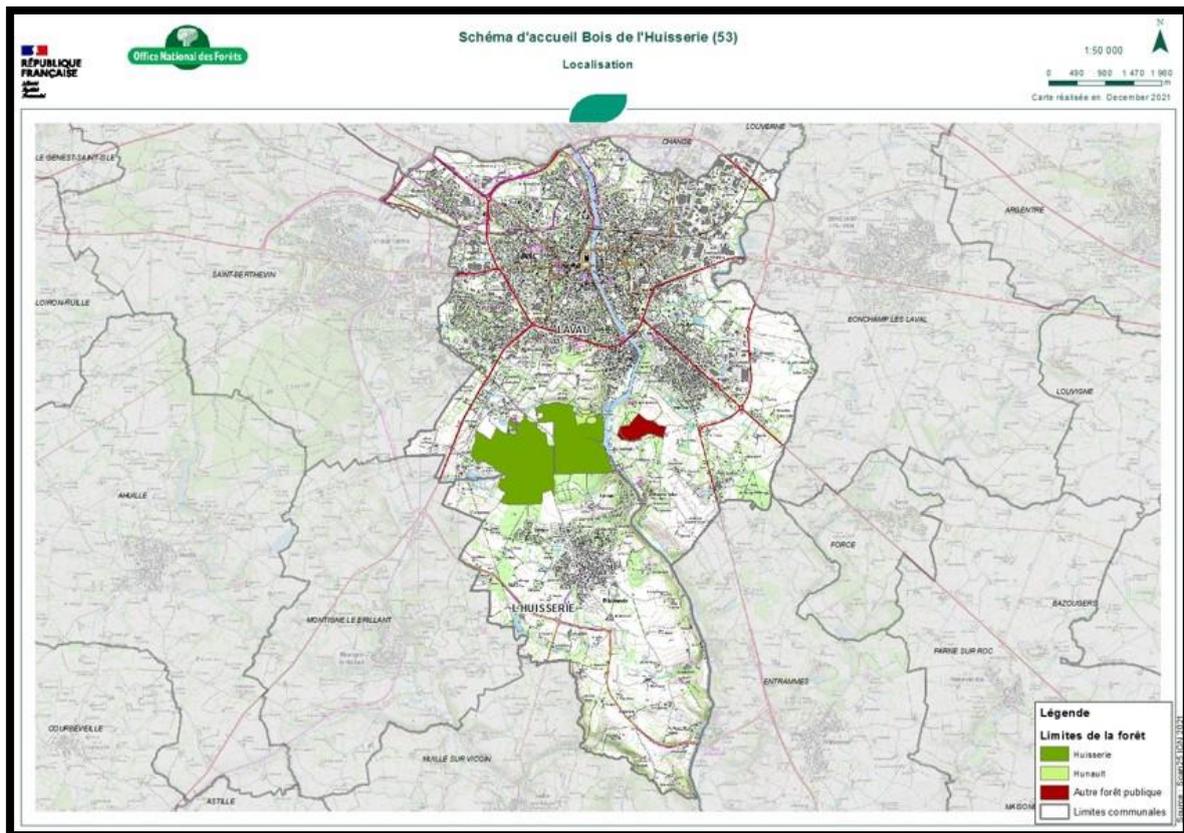


Figure 4 : Deux entités concernées, le bois de L'Huisserie et le Bois Hunault

La Forêt de Concise (650 ha) s'impose également à proximité de Laval, mais, privée, elle ne permet pas de véritables projets d'accueil du public.

On retrouve au sein du massif de nombreux aménagements ainsi qu'un Centre d'Initiation à la Nature et des salles **qui étaient** proposées à la location.

Les ateliers des services techniques se trouvent au cœur de la forêt ce qui permet une gestion efficace et rapprochée.



# Chapitre 2

## Présentation du territoire et du massif forestier

## 2. Présentation du territoire et du massif forestier

### 2.1 Présentation de Laval



#### Histoire locale

La ville de Laval née durant le XI<sup>ème</sup> siècle après la construction de son château par Guy 1<sup>er</sup> de Laval. Décennie après décennie, elle se développe jusqu'à la construction de muraille enfermant 9 hectares de terre. Au XIV<sup>ème</sup> siècle Laval est initiée au tissage du lin qui deviendra sa principale activité jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Laval s'agrandit davantage au XVIII<sup>ème</sup> siècle lorsque des faubourgs se créent autour du château et de son enceinte, toujours ornée de rempart. Au XX<sup>ème</sup> siècle de nombreux travaux sont entrepris, la construction d'une route et d'un pont pour améliorer l'axe Paris-Brest, la construction d'un hôtel de ville, d'un théâtre, d'une préfecture, des nouvelles rues et enfin un viaduc qui permettra la construction de ligne de chemins de fer ainsi qu'une gare. Après la deuxième guerre mondiale, Laval doit se reconstruire, elle abandonne le textile pour se concentrer sur la production de lait et les industries modernes (voiture, plastique).



Figure 5 : Vue de Laval prise du Viaduc entre 1853 et 1876, Isidore-Laurent Deroy (Source : bibliothèque de Toulouse)

## 2.2 Le massif forestier de L'Huisserie

### 2.2.1 La forêt, du XX<sup>ème</sup> siècle à nos jours

Le bois de L'Huisserie a été principalement exploité pour alimenter les fours à chaux au XX<sup>ème</sup> siècle pour devenir plus récemment un bois de balade, de détente et de pratiques sportives.

## 2.2.2 Gestion du massif forestier

Le massif est géré par l'Office National des Forêts et est donc soumis à un aménagement.

### Généralités sur l'aménagement forestier

Document de gestion sylvicole, l'aménagement forestier est élaboré après une étude de terrain d'un massif forestier. Il expose l'état des lieux, définit les objectifs à long terme et établit un programme d'action sur 15 à 20 ans adapté aux enjeux de la forêt. Dans le cas de la forêt de L'Huisserie et du bois Hunault, il couvre la période 2021-2040. Approuvé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt, il constitue une garantie de gestion durable de la forêt.

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Un accueil du public maîtrisé,
- La protection du milieu naturel,
- La production de bois,
- La protection contre les risques naturels.

Répartis comme suit :

Répartition des niveaux d'enjeu par fonctions principales		Répartition par niveaux d'enjeu ( ha )				Surface totale (ha)
Fonctions principales	Production ligneuse	sans objet 20	faible	moyen 229	fort	= 249
	Fonction écologique		ordinaire	reconnu 249	fort	= 249
	Fonction sociale (paysage, accueil, ressource en eau potable)		local	reconnu 249	fort	= 249
	Protection contre les risques naturels	sans objet 244	faible	moyen	fort 5	= 249

Figure 6 : Répartition des niveaux d'enjeu par fonctions principales

### Synthèse du document de gestion de la forêt domaniale

La forêt de L'Huisserie ainsi que le bois Hunault sont majoritairement composés de Chêne (80%), Pin Laricio (9%), Châtaignier (3%) et divers résineux et feuillus (8%). Le chêne est donc la principale essence objectif (majoritairement du chêne sessile) avec le pin Laricio.

Les 249ha de la forêt de L'Huisserie et du bois Hunault sont constitués à 45% de futaie régulière ; 51% de futaie sur souche, 0.47% de taillis sous futaie, 1.60% de taillis, 0,50% non boisé et 0.80% autre.

L'enjeu à long terme est de renouveler les peuplements en traitement irrégulier. Ce mode de traitement, qui permet un couvert continu et des coupes moins intenses, est un vrai plus pour l'aspect paysager.

Le châtaignier est touché par la maladie de l'encre qui entraîne son dépérissement quasi systématique sur les jeunes pousses depuis 2016.

## L'interaction de l'accueil du public et de la gestion forestière

Concilier la satisfaction des attentes du public et la gestion durable de la forêt relève d'un exercice difficile.

### La production de bois :

Lorsque la gestion d'une parcelle impose une coupe, l'empreinte paysagère peut être forte. C'est le cas principalement au sud et à l'est de la forêt. Si on y emmène le public il est important de communiquer et d'en faire un objet pédagogique afin d'améliorer l'acceptabilité

### La chasse :

Six bracelets sont mis à disposition dans la forêt.

De façon générale le public tolère bien la chasse en forêt de Laval car elle est peu présente (exemple : saison 2023-2024 7 demi-journées de chasse prévues entre novembre 2023 et février 2024).

Le calendrier de chasse permet aux promeneurs de bénéficier d'un jour non chassé le week-end, ce qui apaise les conflits et permet un partage de l'espace aux différents usagers. De plus le mode de chasse appliqué au bois est relativement doux (traque/affût avec seulement 4 tirs pour 3 chevreuils prélevés sur la dernière saison de chasse 2023-2024)

### Autre :

Au sein du bois de L'Huisserie, de nombreux projets en cours viennent rééquilibrer la balance en ajoutant une valeur ajoutée à l'accueil de public, notamment avec la mise en place de sorties nature, sorties botaniques et mycologiques, des randonnées VTT, etc. L'accueil du public est une des priorités pour le massif forestier de L'Huisserie. L'échelle de temps du document d'aménagement forestier n'étant pas adaptée à la planification des actions, c'est donc tout l'enjeu du présent document.

## 2.2.3 Enjeux écologiques et mesures réglementaire

### Contexte écologique et environnemental

#### Synthèse des risques pesant sur la biodiversité

D'après les relevés de terrain réalisés lors de la rédaction du document d'aménagement en cours :

« Il n'y a pas d'habitat naturel remarquable ni de flore patrimoniale connus. Le propriétaire souhaite cependant actualiser les données naturalistes du site .

Des espèces invasives ont été repérées : le Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) et le Cerisier tardif (*Prunus serotina*).

Les régénérations naturelles spontanées de tsuga et parfois de sapin pectiné peuvent également envahir le sous-étage et peuvent nuire au développement des autres espèces locales. »

Il y a également un impact non négligeable mais difficilement mesurable de la fréquentation du public sur ce site péri-urbain à fort enjeu d'accueil.

#### Statuts de protection/valorisation

L'ensemble du massif (à l'exclusion de 0,64 ha au nord des parcelles 2 et 3) est labellisé Espace Naturel Sensible et a donc pour objectif la préservation du site, du paysage, la sauvegarde des habitats naturels et l'aménagement pour l'ouverture au public (sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel).



# Chapitre 3

## Etat des lieux de l'accueil du public en forêt de L'Huisserie

## 3. Etat des lieux de l'accueil du public en forêt de L'Huisserie

### 3.1 Quelques données de fréquentation

Durant l'étude, deux éco-compteurs ont été posés sur les entrées principales du site afin d'estimer la fréquentation. La forêt disposant de nombreuses entrées, les résultats ne permettent pas une analyse exhaustive cependant cela apporte des données qui étaient jusqu'alors inexistantes (dernière étude similaire de 2012).

Le rapport présente plus de 80 000 entrées sur une période allant de janvier à septembre 2022.

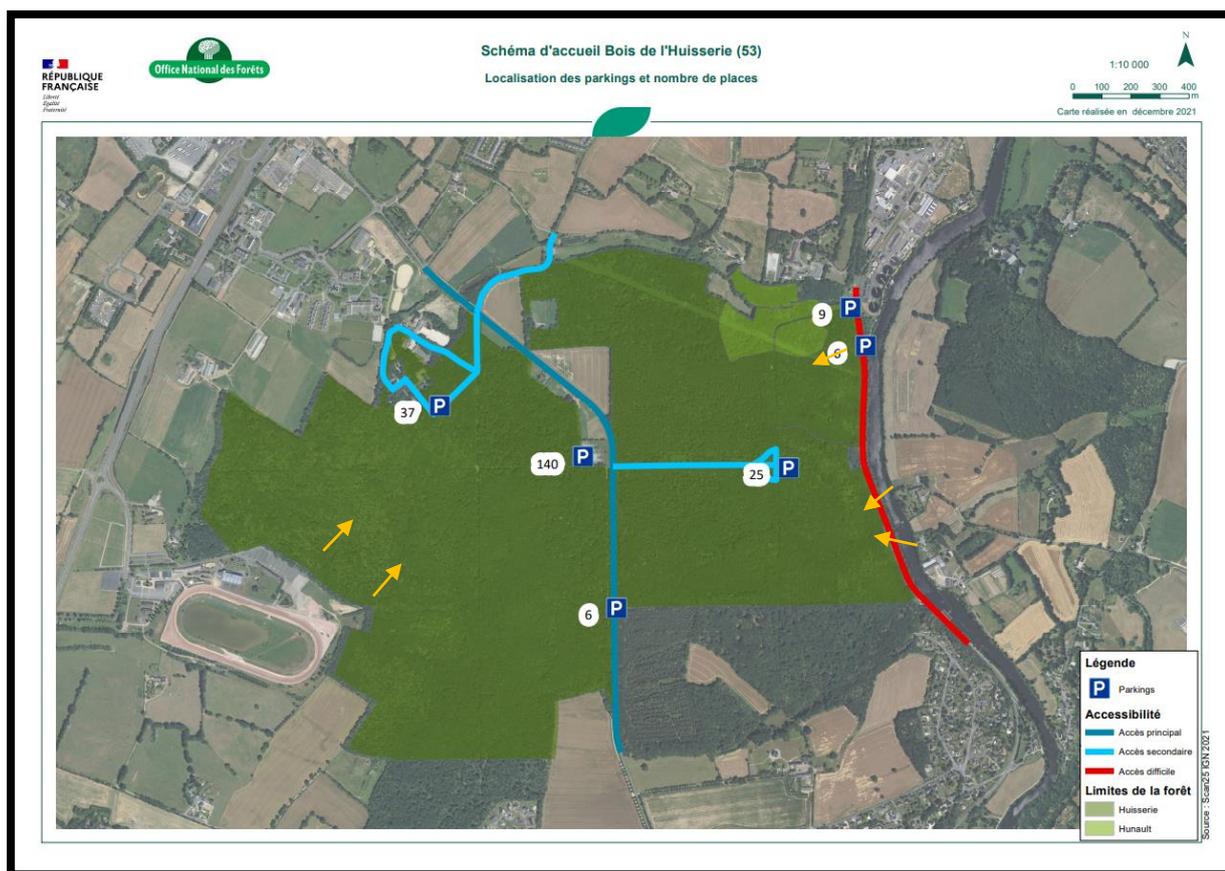
Afin de réguler au mieux la présence des groupes sur le massif, une obligation de réservation en ligne a été mise en place depuis 2017 via le lien GEP bois de L'Huisserie sur le site de Laval Agglomération (Gestion de l'espace du bois de L'Huisserie).

A noter que pour les courses d'orientation via l'inscription gep, 15500 élèves ont été présents entre le 1/01/2023 et le 31/12/2023

Annexe 2 : CR global des éco-compteurs

### 3.2 Connexions et accessibilité

#### 3.2.1 Accès



Annexe 3 : Accessibilité du site

**La Route de L'Huisserie** est une route communale reliant la ville de L'Huisserie au sud-ouest de la ville de Laval. C'est par cet axe, qui coupe la forêt en deux, que se trouvent les accès principaux au massif.

**Des accès secondaires** permettent de rentrer en partie en forêt afin de rejoindre des parkings aménagés. Ces accès permettent le retournement des bus et éventuellement des grumiers.

**La départementale 1 (D1)** relie Laval et Quelaines-Saint-Gault en passant à l'est de L'Huisserie et par Nuillé-sur-Vicoin. Cette route qui serpente entre la Mayenne et le bois permet un accès principalement par mobilité douce (présence de parkings de faible capacité).

➔ Autres entrées (piétons, vélos, équestres)

### 3.2.2 Les transports en commun et les liaisons cyclables

Le service de Transport Urbain Lavallois (TUL) propose une ligne allant de Changé (Saint-Roch) à L'Huisserie. L'arrêt « **Pignerie** » permet d'accéder au bois par l'Est (D1).

Un arrêt de bus existait initialement au niveau de la Blancherie mais il n'est plus desservi.

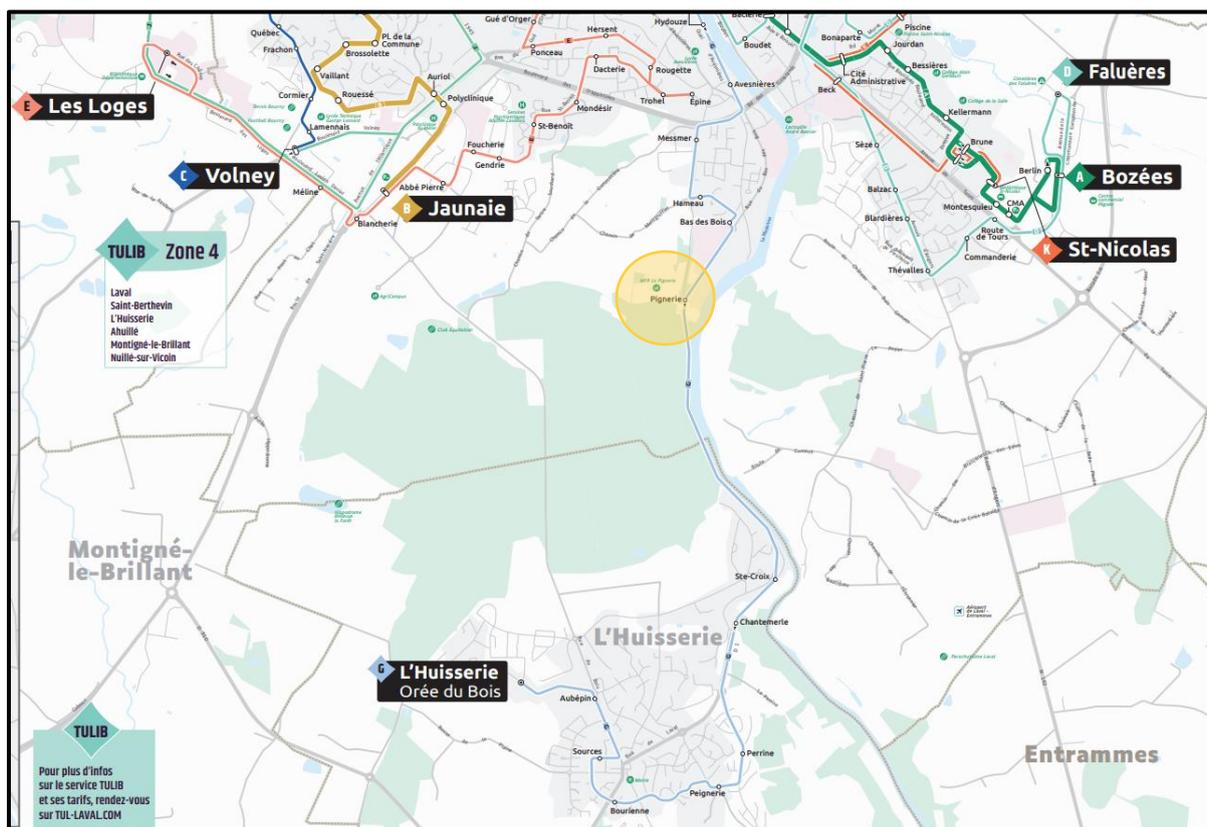


Figure 7 : Plan du réseau TUL

Il est également possible de relier Laval et L'Huisserie par l'une des plus belles voies verte de France. Le chemin de Halage au bord de la Mayenne permet à tout randonneur non motorisé de se rendre jusqu'à Angers depuis Mayenne. C'est en suivant cet itinéraire sur quelques kilomètres que l'on peut rejoindre le bois de L'Huisserie depuis Laval. Cependant la traversée de la départementale 1 (D1) est dangereuse et non sécurisée.

D'autres itinéraires sont également possible :

- via la route de L'Huisserie avec une portion de voie passant en forêt
- via la portion de voie verte qui longe la D771 à l'ouest et offre l'entrée dans le bois au nord de l'hippodrome ou plus au sud.

La bois est mal signalé depuis ces itinéraires et des entrées "sauvages" se sont créés au fil des années.

### 3.2.3 Les accès piétons

Les piétons peuvent accéder à la forêt par les entrées citées plus haut.

Trois parkings principaux permettent le stationnement à proximité directe de la forêt :

- le parking principal d'environ 140 places au centre de la forêt le long de la route de L'Huisserie ;
- un parking à l'est qui permet le retournement des bus ;
- un parking près de la Blancherie .

De nombreux autres petits parkings existent aussi aux différentes entrées de la forêt et notamment le long de la D1.

De façon générale les traversées de route ne sont pas sécurisées et relativement dangereuses. En effet les limitations de vitesse sont très peu respectées des automobilistes et les passages piétons sont inexistant.

## 3.3 Les bâtiments et leurs activités



Figure 8 : Plan de localisation des bâtiments principaux

### 3.3.1 Situés dans le bois de L’Huisserie

#### Site de la Blancherie

La Blancherie se compose de bâtiments ouverts à l'origine au public : les bâtiments A à F, l'ancienne maison du gardien et le bâtiment d'accueil des services techniques de Laval Agglomération.

En raison de la vétusté des bâtiments A à F, ces derniers ont été fermés par arrêté en mai 2022. Seule la structure du bâtiment A a été restaurée et a rouvert ses portes en juillet 2023. Il n'y a donc plus de location des salles E et F. Le CIN a concentré ses activités dans le bâtiment A et ses bureaux administratifs se trouvent dans la maison du gardien. Il n'y a pas de projets actuellement pour les autres bâtiments.

Il est à noter la présence de 3 colonies de chauves-souris de 3 espèces différentes au niveau du bâtiment A. Cette information devra être prise en compte en cas de travaux.

#### Centre d’Initiation à la Nature (CIN)

Le CIN (missions décrites plus haut) est situé au cœur de la forêt sur le site de la Blancherie et propose toute l’année, à destination d’un large public, des animations sur la découverte de la flore et de la faune locale, des expositions et des sentiers pédagogiques temporaires...

Il peut également être un appui dans les projets de gestion et de protection de la biodiversité auxquels il est associé et participe aux manifestations locales ou nationales en lien avec ces thématiques.

Les bâtiments techniques de l’équipe bois de l’huisserie du service Espaces verts, milieux naturels et propreté.

Bâtiments techniques pour le stockage des matériels et fournitures de l’équipe.

Bâtiments avec bureau, vestiaires et salle de pause pour le travail administratif et l'embauche de l’équipe.

### 3.1.2 A proximité de la forêt

#### Centre équestre Lavallois

Inauguré en 1957, le centre équestre trouve sa place aux portes du bois de L’Huisserie sur un terrain mis à disposition par la ville de Laval.

Il propose des stages et formations ainsi que des pensions pour les chevaux de propriétaires. La proximité directe du bois permet aux cavaliers de se rendre en groupe ou en autonomie sur des itinéraires balisés pour la balade.

Le centre équestre organise ponctuellement des manifestations (ex " equijec" en 2016) et des concours sur le site qui génèrent des flux de véhicules et van.

#### Hippodrome de Bellevue la Forêt

Installé depuis 1982 sur 40 hectares en bordure du bois de l’Huisserie, l’hippodrome, via la Société des Courses de Laval, totalise 25 réunions annuelles (dont 18 à audience nationale) et accueille plus de 50 000 visiteurs par an.

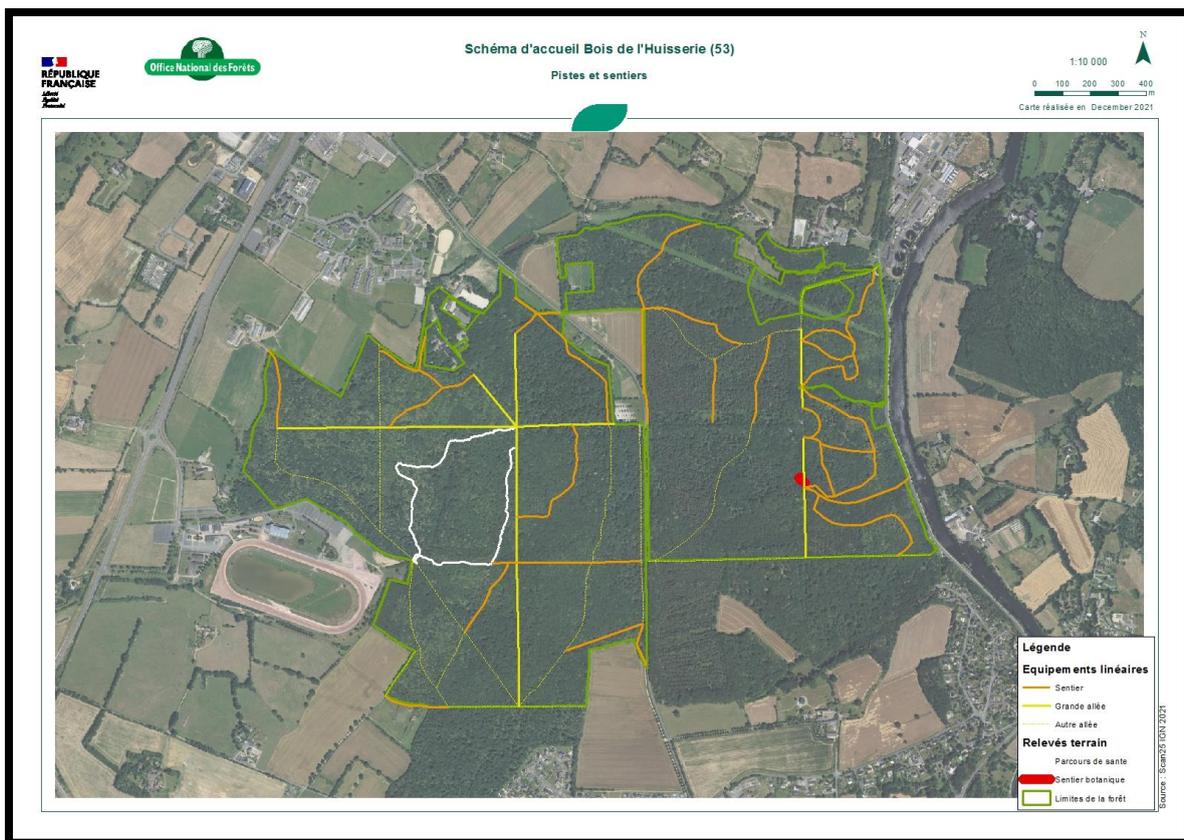
Hors réunions hippiques, ces installations permettent l’organisation d’un certain nombre d’évènements nationaux, régionaux ou départementaux qui font de Bellevue-la-Forêt un acteur médiatique et économique incontournable dans le département de la Mayenne.

Situé à Laval sur la route de l’Huisserie, le Club Lavallois du Chien de Travail est une association loi 1901 ayant pour but la promotion de l’éducation canine et des disciplines canines sportives et utilitaires. Elle organise des exercices de travail pratique, des démonstrations destinées à développer les aptitudes ou à augmenter les connaissances de ses membres en matière d’éducation canine.

### 3.4 Structures d’accueil au sein du bois de L’Huisserie

#### 3.4.1 Pistes et sentiers

Le bois est parcouru par de nombreux sentiers équestres, pédestres et VTT.



Annexe 4 : Pistes et sentiers

La multiplication importantes des propositions d’itinéraires rend l’offre très peu lisible. Par exemple on retrouve un grand nombre de circuits VTT différents :

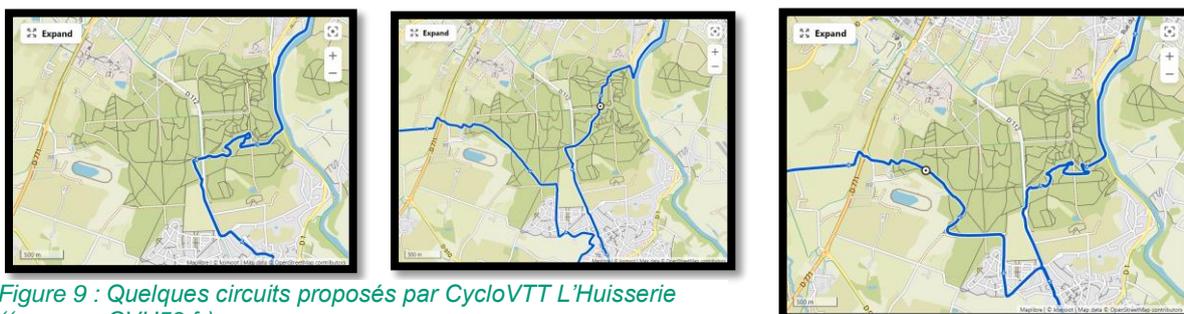


Figure 9 : Quelques circuits proposés par CycloVTT L’Huisserie ((source : CVH53.fr)

Alors que l'on retrouve un seul sentier officiel qui est proposé par Mayenne Tourisme, sur 12km, ouvert aux VTT mais aussi aux cavaliers ainsi qu'aux randonneurs pédestres (« Circuit bois, rivière et habitats ») :

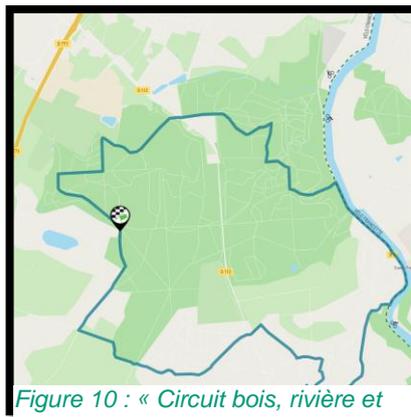


Figure 10 : « Circuit bois, rivière et habitats », Mayenne Tourisme

Peu d'offres concernent les cavaliers. Néanmoins les cavaliers du centre équestre pratiquent le bois, principalement sur les grandes allées. Il existe un parcours poney qui varie chaque année et dont l'itinéraire n'est pas officiellement répertorié.

Sur le terrain l'offre est tout aussi confuse. En effet la multiplication des types de balisage et des supports, qui de plus, ne répondent pas toujours aux normes, rend la lecture difficile.





Les pistes forestières quant à elles sont bien entretenues et permettent un accès facile pour la réalisation des travaux (exploitations, sylvicoles, entretien...)

La forêt est parcourue par une multitude de sentiers sauvages (n'apparaissant de fait pas sur la carte), les activités de cueillette de champignons et de courses d'orientation ont tendance à les accentuer.

### 3.4.2 Le mobilier et les aménagements présents en forêt

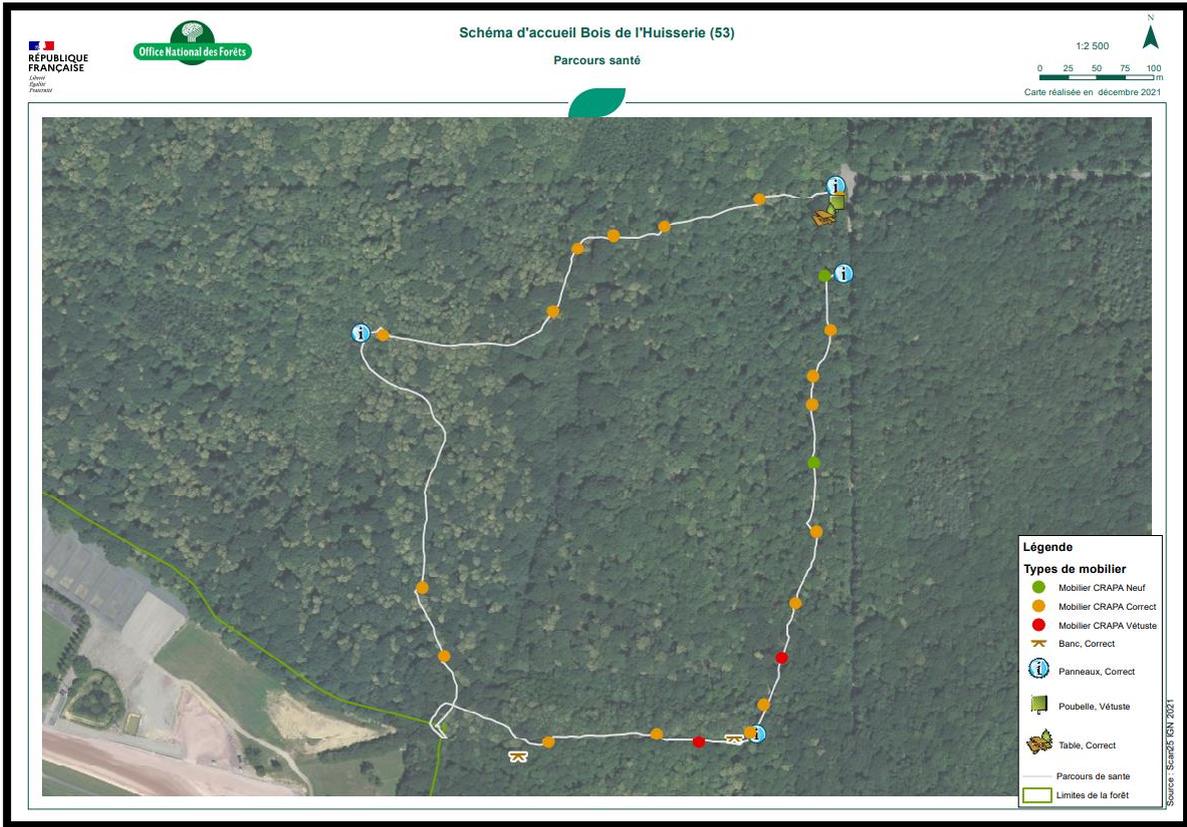
La forêt dispose de nombreux aménagements et une partie du mobilier a été remplacé à neuf récemment.

Un relevé le plus complet possible a été effectué comportant la localisation, le type et l'état pour chaque structure.

#### Aménagements

##### Parcours Santé (Crapa) :

Le parcours santé est dans un état relativement correct à l'exception de quelques structures abimées. Cependant le parcours est très ancien et mériterait un renouveau. Le panneau d'entrée du circuit est obsolète (informations erronées).



Annexe 5 : Parcours Santé



### Sentier botanique :

Il existe un sentier botanique près de la mare noire mais sa vétusté n'en permet plus la lecture. D'autre part, les essences d'arbre à observer ne correspondent plus et certains d'entre eux sont fortement abimés.



## Mares pédagogiques

Certaines mares sont agrémentées de panneaux pédagogiques. Si le contenu est toujours d'actualité, certains manquent d'entretien



Parcours course d'orientation :

Un parcours de course d'orientation semi-permanent est installé au moyen de balises (poinçons) amovibles.



## Jardin pédagogique :

Un jardin pédagogique réalisé par le CIN et située devant la Blancherie permet de découvrir des astuces de gestion durable pour le jardin.



## Aires de jeux :

On retrouve deux aires de jeu pour enfants dont l'une est située au cœur des bâtiments de la Blancherie (pour les plus petits) et l'autre non loin de là en direction du grand parking. Quelques planches manquent à l'appel mais l'entretien de ces mobiliers est suivi annuellement pour des raisons de sécurité.



### Abris :

Quelques abris en bois permettent aux groupes de se réfugier de la pluie si nécessaire.



### Sanitaires :

Les sanitaires présents sur site sont entretenus quotidiennement.



### Autres parcours :

Des parcours évementiels sont matérialisés ponctuellement (course VTT, trail...). Réalisés par les associations, ce balisage ajoute de la confusion à l'ensemble. Si la plupart de ces associations sont consciencieuses et efface les traces de leur passage, une partie d'entre eux en revanche ne prennent pas la peine de le retirer.

## Point général sur le mobilier

Type	Etat				Total général
	Neuf	Correct	Vétuste	À retirer	
Abris		3			3
Agrès sportif		2			2
Banc	10	16	4		30
Barrière	3	5	2		10
Borne	5	4	8		17
Flèche directionnelle	1	3	3		7
Panneau	10	12	9		31
Passerelle/Pont		2	7		9
Poubelle	11	6	2		19
Sanitaire	1	1			2
Structure de jeu		1			1
Table				1	1
Table banc	10	23		1	34
Aire de jeux		1			1
<b>Total général</b>	<b>51</b>	<b>79</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>167</b>

Figure 11 : Relevé du mobilier (type et état)

Le mobilier est dans un état correct de façon générale.

Les panneaux d'accueil sont majoritairement en bon état au niveau structurel mais les visuels sont souvent usés et manquent d'information.





# Chapitre 4

## Recueil des attentes et enjeux du schéma d'accueil

## 4. Recueil des attentes et enjeux du schéma d'accueil

Les usagers du Bois de L'Huisserie ainsi que les acteurs politiques, institutionnels et touristiques ont pu faire remonter leurs attentes et leurs souhaits quant à l'amélioration de l'accueil du public dans le bois de L'Huisserie. Ces attentes ont été récoltées via des entretiens individuels. Un questionnaire en ligne a également été mis en place afin de recueillir les attentes du grand public.

Elles sont présentées ci-après par thématique. En lien avec l'état des lieux, elles ont permis d'identifier les enjeux forts de l'amélioration de l'accueil du public en forêt.

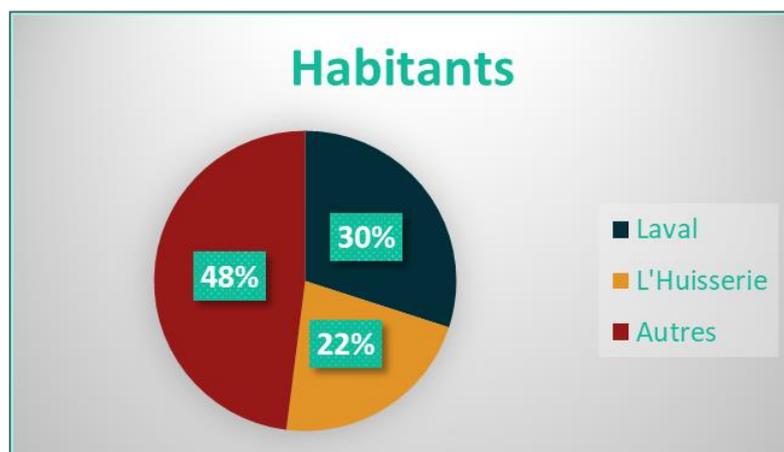
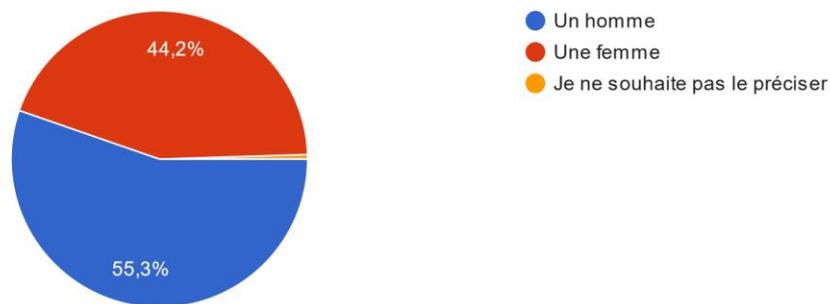
### 4.1 Les attentes des usagers et acteurs de la forêt

#### 4.1.1 Le questionnaire public

Profil des usagers

Vous êtes :

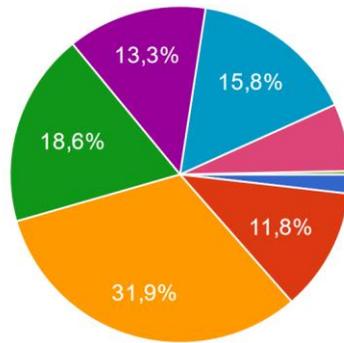
602 réponses



Autres : Saint-Berthevin, Changé, Louverné, Bonchamp-Lès-Laval, La Genest-Saint-Isle, Montigné Le Brillant, Ahuillé, Entramme

### Quel âge avez-vous ?

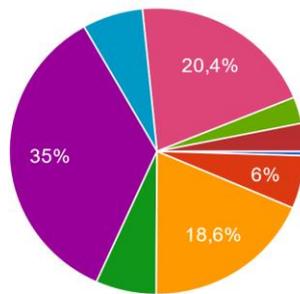
602 réponses



- Moins de 20 ans
- entre 20 et 30 ans
- entre 30 et 40 ans
- entre 40 et 50 ans
- entre 50 et 60 ans
- entre 60 et 70 ans
- plus de 70 ans
- Ne souhaite pas répondre

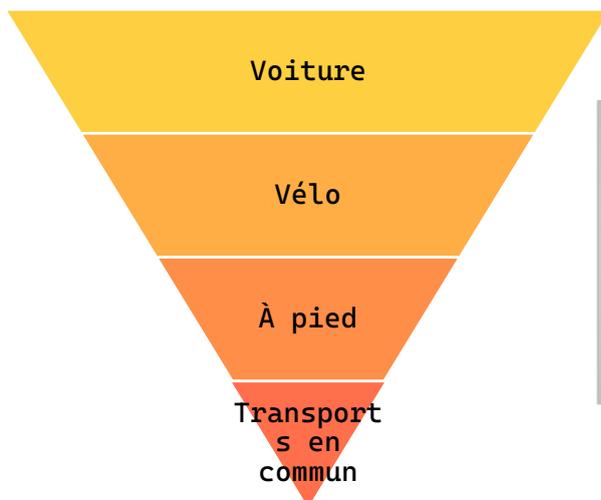
### Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

602 réponses

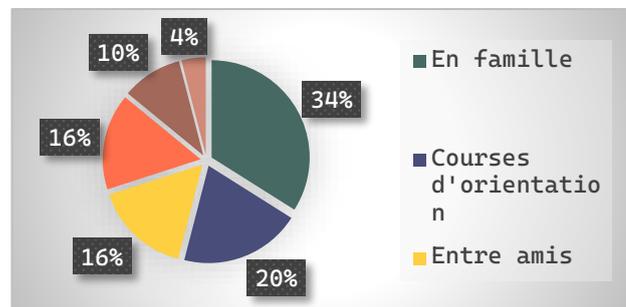


- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres, professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers (y compris agricole)
- Retraités
- Autres sans activité professionnelle
- Ne souhaite pas répondre

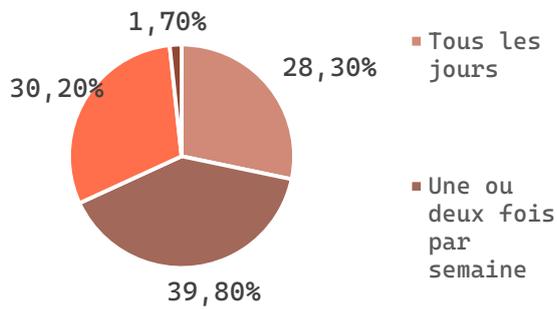
### Par quel moyen de locomotion vous rendez-vous dans le bois de l'Huisserie?



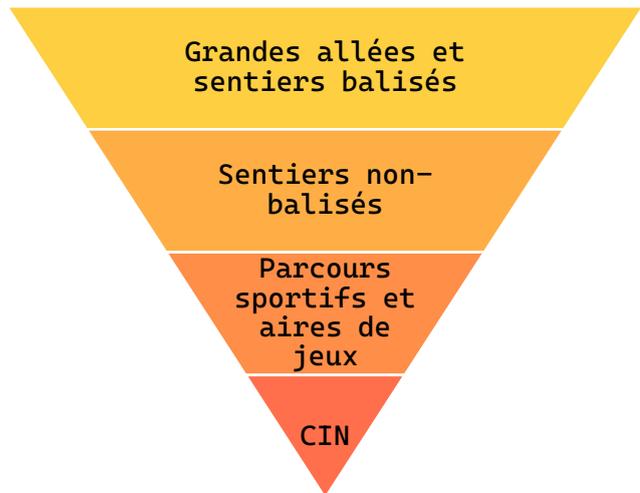
### Au bois de l'Huisserie les visiteurs viennent le plus souvent :



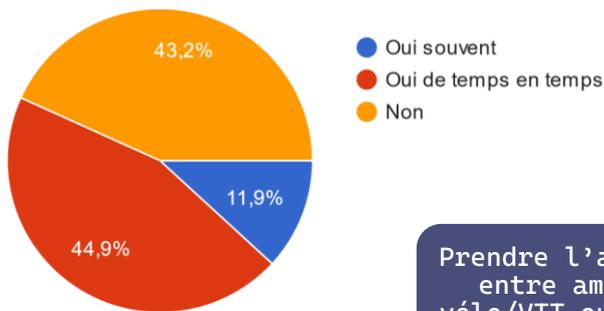
Fréquence de visite



Quel endroit fréquentez-vous le plus ?



Fréquentez-vous d'autres forêts ?

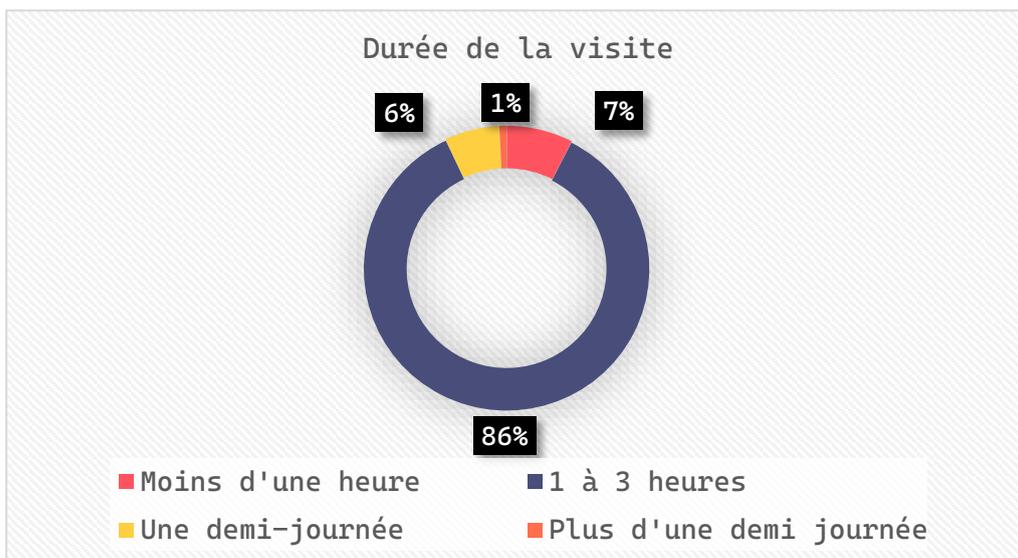


Motif de la visite :

Prendre l'air, se balader entre amis, faire du vélo/VTT ou par besoin de nature

Randonner, besoin de calme ou de tranquillité, pour la course à pied, les arbres ou le paysage

Durée de la visite



## Conflits d'usage

A la question : « *Vos activités rentrent-elles en conflit avec d'autres usagers ?* », une grande majorité de personne a répondu « **non** ». Quelques remarques ont été néanmoins remontées :

- Difficulté de marcher dans le calme entre les vélos et les trailers
- Rencontres adultes dans la partie Est
- Certains usagers ne ralentissent pas (coureurs, vélos) ce qui effraie parfois les piétons et les chevaux
- Certains sentiers sont dégradés
- Il faudrait une place pour chacun car tout le monde se met au milieu du chemin
- Les chiens ne sont pas toujours tenus en laisse
- Peur de la chasse, mauvaise information sur les jours de chasse
- Certains promeneurs « en action de chasse » avec leurs chiens

## Avis sur les aménagements

### **Concernant la qualité des parkings, leur localisation, leur taille et leur accessibilité :**

Globalement satisfaisant

#### **Le mobilier :**

Peu satisfaisant

#### **Le Crapa:**

Obsolète, doit être amélioré voire entièrement repensé

#### **La qualité des sentiers et du balisage :**

Globalement satisfaisant

#### **Les panneaux d'accueil :**

La moitié des répondants les considèrent « Assez nombreux, bien placés et très clairs, complets » tandis que l'autre moitié les considèrent « Obsolètes, trop peu nombreux et incompréhensibles »

## 4.1.2 Les rencontres individuelles

Ci-dessous sont retranscrits par thématiques les commentaires issus des entretiens réalisés individuellement avec chaque représentant d'utilisateur ayant répondu présent à la sollicitation (élus locaux, MNE, services de Laval Agglo, CD 53, FFR, Centre équestre, associations VTT...)

### Analyse de l'existant

Le Bois de L'Huisserie est un véritable poumon vert au milieu des grandes agglomérations. Ilot de fraîcheur et refuge des habitants lors des fortes chaleurs. C'est une forêt agréable (attention néanmoins à préserver le paysage des coupes trop intensives) et bien entretenue. L'aspect social du lieu est important et doit continuer d'être pris en considération. La Mayenne n'est pas une destination touristique, les améliorations visent principalement les habitants.

Les aménagements en place sont vieillissants (jeux, mobilier, allées), on constate un manque d'organisation d'ensemble et de cohérence dans la signalétique. Les panneaux comportent des anciens logos datant de 2014 et ne sont pas très accueillants, presque à l'abandon. Cela tend à s'améliorer avec l'arrivée de quelques nouveaux mobiliers (principalement des tables de pique-nique).

Les bâtiments (CIN, salles de la Blancherie, locaux services techniques) sont vraiment vétustes (des études l'ont déjà formalisé par le passé), le stationnement est compliqué et désorganisé dans cette zone. Cela engendre une mauvaise image alors que déjà le lieu manque d'une vraie identification.

La forêt est très fréquentée et les usagers vont vraiment partout ce qui entraîne des dégradations importantes (avec une empreinte importante sur la biodiversité). On ne compte plus le nombre de sentiers sauvages, accentués par la cueillette de champignons, les VTTs et les courses d'orientation. Certains groupes de vététistes réalisent eux-mêmes des aménagements (bosses, parcours...) et sont difficilement verbalisables car ils ne sont rattachés à aucune association. Concernant les cavaliers, aujourd'hui il n'existe pas de sentiers spécifiques balisés.

On ne relève pas trop d'incivilité de manière générale (quelques dépôts sauvages en périphérie et déchets partie Est, certaines poubelles plus isolées ne sont pas ramassées).

Il peut parfois y avoir des conflits d'usages et des règles non respectées, qui s'en occupe ? Qui rappelle les règles ? Il n'y a pas de référent attribué.

Le parking à l'est fait l'objet de « rencontres adultes » et il n'est pas rare de se trouver face à des situations cocasses. Bon nombre de promeneurs évitent cette zone, notamment avec les enfants. Cette partie de la forêt est peu aménagée et n'est pas mise en valeur.

Concernant la chasse, elle est plutôt « urbaine » et respectueuse, mais certains acteurs se posent la question de sa nécessité.

### Perspectives d'amélioration

- Améliorer les jeux et le mobilier (ajout et remplacement)
- Désigner un référent sur le bois
- Profiter de l'opportunité d'avoir des bâtiments pour leur trouver une réelle identité (possibilité d'intégrer le département si un projet cohérent est validé)
- Certaines rénovations pourraient peut-être bénéficier du Plan Climat
- Possibilité de créer du lien avec l'AgriCampus et les associations locales
- En matière de pédagogie de nombreuses thématiques sont à aborder et valoriser autour desquelles on peut fédérer
- Mettre en place une politique d'acquisition de terrains privés pour la partie sud de la forêt (intervention auprès des propriétaires pour anticiper le droit de préemption lors de la vente qui peut être violent pour eux) et se rapprocher de la SAFR pour les parcelles agricoles. Un accompagnement du département est possible sur le sujet.
- Soutien financier et accompagnement important du département au titre des ENS
- La politique locale en place plutôt en faveur de l'environnement, il y a un souhait d'une ligne plus verte en terme de communication, le bois de L'Huisserie pourrait devenir un exemple central
- Les acteurs du tourisme peuvent relayer les bonnes pratiques en forêt et adapter l'offre à la demande
- La fréquentation forte est une opportunité de faire de la pédagogie à large échelle
- Mayenne Nature Environnement peut être mobilisée notamment pour la réalisation d'inventaires en lien avec la biodiversité

### Limites aux perspectives d'amélioration

- Manque d'investissement
- Manque de moyens humains
- Traversées de routes (D1 et route de L'Huisserie) non sécurisées et dangereuses
- Définition des rôles et missions de chacun souvent floue
- Pas d'orientation claire pour les bâtiments de la Blancherie (location de salle, service technique, CIN...) et la location de salle à destination des privés et particuliers permet-elle un message cohérent ?

- Réorganisation des services en cours à Laval Agglomération
- Baisse de la biodiversité, les points d'intérêts pour les animations deviennent dures à trouver
- Peu de transports ou mal organisés pour accéder à la forêt. Trop coûteux pour les écoles et structures d'accueil du centre-ville de faire le déplacement
- Gouvernance non identifiée pour la mise en œuvre d'un programme d'action
- Les sentiers sont trop nombreux et dégradés, il faudra éviter des créations et se focaliser sur l'amélioration de ce qui existe

### Propositions évoquées

- Organiser l'accueil (âges, pratiques...)
- Proposer les jeux et structures de remise en forme en périphérie ou sur les parkings pour ne pas gêner la tranquillité forestière
- Accueillir les personnes en situation de handicap (amélioration des accès, proposition de structures et de sentiers adaptés)
- Faire le lien avec le bois Gamats (voie douce, passerelle ? )
- Améliorer la communication sur la gestion et les coupes
- Améliorer les traversées de route (passerelle en bois au dessus de la route de l'Huisserie ?)
- Re créer un vrai CIN, pôle central pour accueillir le public en continu (informer, animer, éduquer à l'environnement, lien avec la santé, l'école, la culture...)
- Créer de vrais sentiers thématiques (botanique, valorisation du bois, biodiversité, mare), et par pratique (vtt, trail, course d'orientation, équestres, pédestre)
- Définir une zone de quiétude faune/flore, de non-intervention, sorte de zone témoin, éviter d'y emmener le public, informer ne pas interdire.
- Accueillir à nouveau les centres de loisirs ou classes, réaliser des stage en lien avec le centre équestre, le CIN
- Refermer les sentiers sauvages (soit avec des rémanents de coupe, soit du bi-fils, soit réorienter les usagers)
- Réaliser un suivi biodiversité (en cours MNE)
- Créer du lien entre les différentes associations qui utilisent le bois
- Améliorer la communication et la pédagogie autour de la chasse
- Impliquer les associations dans l'entretien du bois
- Favoriser la mobilité douce (déjà des structures, à améliorer)
- Proposer des parkings et casiers pour les vélos (+station d'entretien vtt ? )
- Améliorer le parking à la Blancherie

## 4.2 Les enjeux du schéma d'accueil du public en forêt de L'Huisserie

Lors du comité de pilotage du 17 juin 2022 et après présentation de l'état des lieux et du recueil des attentes, les membres présents ont validé les enjeux qui devront guider l'élaboration du plan d'actions du schéma d'accueil.

- **Proposer un accueil de qualité en diversifiant et en améliorant l'offre déjà existante ;**
- **Encadrer les pratiques actuelles et futures afin de garantir la protection de la biodiversité et de la qualité paysagère site ;**
- **Sensibiliser le plus grand nombre à la protection de l'environnement par la découverte ludique et pédagogique de la forêt, de la faune, de la flore...**

Le bois de L'Huisserie étant un Espace Naturel Sensible, les actions menées devront également être en cohérence avec la **charte et le schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Mayenne**.



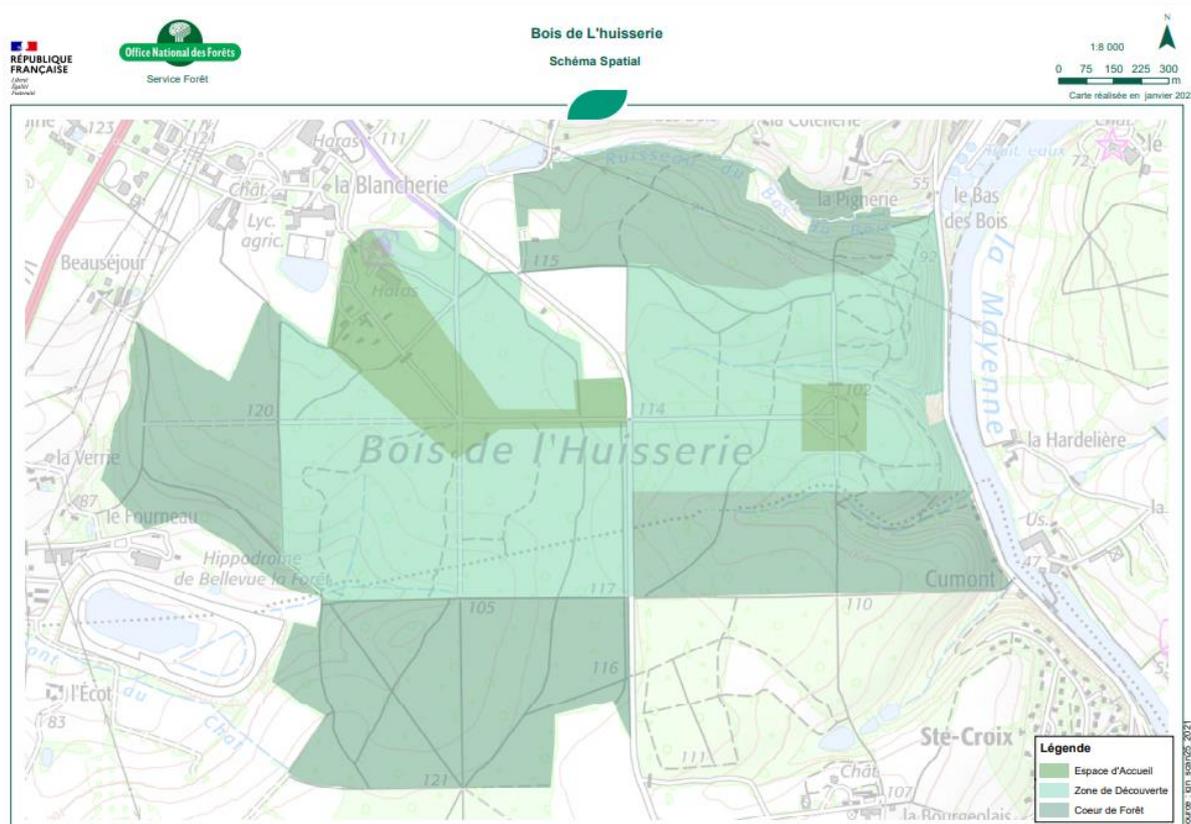
# Chapitre 5

## Organisation spatiale de l'accueil du public en forêt

## 5. Organisation spatiale de l'accueil du public en forêt

L'organisation spatiale de l'accueil du public en forêt identifie trois zones, différentes par la densité d'aménagements qui y sont ou y seront implantés (cf description dans « Zonage du Massif » pages 5-6) :

- L'espace d'accueil
- La zone de découverte
- Le cœur de forêt



Annexe 6 : Schéma Spatial

Pour ce faire chaque parcelle a été analysée en répondant aux questions suivantes :

- La zone est-elle aménagée ou non et/ou facilement aménageable ? (Présence de mobilier, de sentiers pédagogiques...)
- Y-a-t-il des points intéressants à aborder ou observer ? (Patrimoine naturel, historique...)
- Le paysage est-il valorisé ? (Gestion forestière dominante ou non, mélange d'essences, point de vue...)
- Quels sont les enjeux prédominants ? (Fonction écologique, sociale, de production...)
- L'accessibilité est-elle facilitée ? (Présence de parkings à proximité, d'allées forestières, de sentiers balisés...)



# Chapitre 6

## Plan d'action du schéma d'accueil

# 6. Plan d'action du schéma d'accueil

## 6.1 Plan d'action

Le plan d'actions du schéma d'accueil répond aux attentes recueillies auprès des usagers de la forêt et aux enjeux identifiés par le comité de pilotage de l'étude.

Le plan d'action se décline comme suit :

I. EN CADRE DES PRATIQUES ACTUELLES ET FUTURES AFIN DE GARANTIR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET LA QUALITE PAYAGERE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU BOIS DE L'HUISSERIE
1. Orienter / Structurer l'accueil des groupes (cours de orientation, événements, associations, écoles...)
1. Rendre la réservation de groupe obligatoire
2. Diffuser la charte des bonnes pratiques du bois lors de l'inscription
3. Interdire l'accès au cœur de forêt identifié dans le schéma spatial
4. Limiter le nombre de groupes et de personnes par groupe autorisés au même moment sur le bois
5. Limiter les CO et grands groupes à deux jours par semaine et interdire en période de reproduction des oiseaux et mammifères
6. Désigner un référent à contacter pour la réservation des groupes et/ou l'organisation des événements
2. Interdire l'accès aux véhicules motorisés sur la partie Est de la forêt
1. Poser une barrière
2. Poser un panneau d'interdiction véhicules motorisés
3. Retirer une partie du mobilier sur la partie Est
3. Sécuriser les traversées de la route de L'Huissérie et de la D1 (entre la voie douce et la forêt)
1. Réaliser une étude pour la sécurisation de la traversée de la route de L'Huissérie
2. Réaliser une étude pour la sécurisation de la traversée de la D1 en deux endroits
4. Fermer les parkings D1 et route de L'Huissérie
1. Fermer les parkings et inviter les usagers à se diriger vers les autres entrées
5. Limiter l'accès dans la partie cœur de forêt identifiée dans le schéma spatial
1. Rendre la zone entièrement piétonne (à l'exception des liaisons avec les voies douces et itinéraires identifiés)
2. Retirer tous les mobiliers d'agrément (bancs, poubelles, tables...)
3. Informer les usagers par la pose de panneaux
4. Interdire la zone aux rassemblements de tous types (événements, courses, ...)
6. Améliorer le balisage
1. Retirer le balisage obsolète ou inutile
2. Définir une signalétique claire pour les sentiers
3. Harmoniser le mobilier (même type de bornes ou de flèches pour tous les balisages, éviter la multiplication inutile des supports)
7. Limiter les sentiers sauvages
1. Fermer les sentiers par l'apport de rémanents lors des travaux forestiers
2. Communiquer sur les raisons de ces fermetures pour limiter la création de nouveaux sentiers
8. Protéger les principales mares
1. Protéger les mares en zone de découverte de l'érosion due au piétinement et empêcher la baignade des chiens
II. SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA DECOUVERTE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORÊT, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
1. Rédiger et diffuser une Charte des bonnes pratiques du bois
1. Mettre en place d'un groupe de travail pour la rédaction de la charte
2. Concevoir le graphisme et les illustrations de la charte
3. Distribuer la charte et sensibiliser lors des sorties pédagogiques
4. Mettre la charte à disposition (au CN, en mairie, sites internet, associations, scolaires...)
5. Sensibiliser sur le terrain (hors de périodes de forte affluence)
2. Informer le public sur les différentes sorties ou événements pédagogiques sur le bois
1. Identifier un référent pour centraliser les informations et faire le lien avec les différents acteurs et usagers du bois
2. Créer un agenda mensuel ou trimestriel intégrant une page "brèves" sur les actualités du bois en terme de gestion, travaux...
3. Diffuser l'agenda sur les réseaux, sites des mairies, site de Lavalagbmbération, offices de tourisme...
3. Sensibiliser les groupes
1. Rencontrer individuellement les acteurs pour les sensibiliser à la charte des bonnes pratiques du bois
4. Mettre en place un sentier d'interprétation évolutif et interactif sur la biodiversité du Bois et l'évolution du climat
1. Créer une application numérique (jeu de piste, escape game, chasse aux trésors)
2. Intégrer la charte des bonnes pratiques
5. Animer au sein de la forêt des sorties pédagogiques tous publics
1. Aborder chaque mois une sortie pédagogique sur une thématique différente
2. Construire une exposition par an en lien avec les actualités de l'Espace Naturel Sensible

III. PROPOSER UN ACCUEIL DE QUALITE AU SEIN DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU BOIS DE L'HUISSERIE EN DIVERSIFIANT ET EN AMELIORANT L'OFFRE EXISTANTE	
1. Indiquer les entrées dans l'Espace Naturel Sensible	
1. Installer des panneaux routiers aux entrées de la forêt	
2. Rénover/Remplacer les bâtiments vétustes de la Blancherie	
1. Programmés études	
2. Réhabilitation progressive des Bâtiments vétustes (Programme de travaux / d'aménagement dans le bois - 40 000€/an)	
3. Traitement écologique des débris/renaturation du site	
4. Construction de structures peu impactantes pour le milieu et bien intégrées dans le paysage	
3. Actualiser et remplacer les panneaux d'accueil existants	
1. Identifier et localiser les sentiers sur les panneaux afin de rendre l'offre plus lisible	
2. Localiser les équipements existants (aire de pique-nique, parkings, jeux, points d'informations, sanitaires...)	
3. Intégrer la charte des bonnes pratiques, les plans de chasse, les informations et actualités biodiversité, le logo ENS	
4. Favoriser l'éco-mobilité	
1. Installer des parkings à vélo sur le parking principal (route de l'huissérie) et à la blancherie	
2. Indiquer la forêt via les voies cyclables existantes	
3. Identifier les chemins les voies douces sur tous les supports de communication	
4. Développer la ligne de bus TUL Laval-Bois de l'huissérie -L'huissérie (horaires plus fréquents et communication encourageante)	
5. Améliorer l'offre de sentiers existante	
1. Proposer un sentier dédié par pratique (parcours poneys, sentier équestre, pédestre, parcours vtt, orientation...)	
2. Proposer un sentier accessible aux Personnes à Mobilité Réduite	
6. Rénover le parcours santé (CRAPA)	
1. Faire évoluer les structures vers un parcours plus familial et rénover l'aire de jeu	
2. Conserver l'esprit sportif du sentier d'origine	
3. Intégrer des thématiques bien-être (agrès sensoriels...)	
4. Choisir un mobilier ayant une bonne intégration paysagère et boisée	
7. Entretien du mobilier	
1. Retirer le mobilier lorsqu'il est vétuste	
2. Retirer les bornes et le mobilier aux abords de la mare noire	

Annexe 7 : Plan d'action

## 6.2 Chiffrage et planification du programme d'action

Le chiffrage est issu de la consultation de plusieurs entreprises. Les prestataires contactés et/ou rencontrés sur le terrain ont proposé des enveloppes financières propres à chaque volet d'action. Au moment de leur mise en œuvre, chacune devra refaire l'objet d'un devis spécifique et détaillé.

Le budget prévisionnel pour chaque action est détaillé et présenté dans les annexes 8 (Chiffrage du plan d'action) et 9 (Programme d'action – Tableau général).

Le comité de pilotage de l'étude a souhaité privilégier une programmation sur cinq années, afin de concentrer la mise en œuvre des actions et de répondre de manière réactive à la forte attente des acteurs sur l'amélioration de l'accueil du public dans le bois de L'huissérie.

Résumé des investissements annuels par enjeux :

Année investissement	I. ENCADRER LES PRATIQUES ACTUELLES ET FUTURES AFIN DE GARANTIR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE ET LA QUALITE PAYSAGERE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU BOIS DE L'HUISSERIE	II. SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA DECOUVERTE LUDIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORÊT, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE	III. PROPOSER UN ACCUEIL DE QUALITE AU SEIN DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU BOIS DE L'HUISSERIE EN DIVERSIFIANT ET EN AMELIORANT L'OFFRE EXISTANTE	TOTAL GENERAL
2024	500	1 000	46 833	48 333
2025	25 730	30 000	121 343	177 073
2026	16 300		37 933	54 233
2027		40 000	500 000	540 000
2028			685 167	685 167

Annexe 8 : Chiffrage du plan d'action

Annexe 9 : Programme d'action – Tableau général et fiches actions



# Chapitre 7

## Gouvernance

## 7. Gouvernance

Le schéma d'accueil a été l'occasion de créer un collectif de partenaires autour du bois de L'Huisserie. Il est proposé de maintenir cette dynamique en créant un comité de massif. Cette instance, qui pourra se réunir une fois par an, est un lieu d'échanges et d'information sur la vie de la forêt. Sous le pilotage de Laval Agglomération, elle permet d'aborder les actualités. Les sujets abordés peuvent être les coupes et travaux programmés dans l'année, les manifestations prévues sur le massif, les études menées par d'autres partenaires concernant le massif.

Le comité de massif élargirait le comité de pilotage de la présente étude à :

- L'ensemble des communes et communauté de communes concernées,
- Les financeurs des actions (Région, département, collectivités, éventuellement mécènes...)
- Les représentants des usagers du massif : chasseurs, exploitants forestiers, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ...
- Un panel d'associations concernées par le massif (parmi les associations consultées lors de l'étude).

En particulier, le programme annuel d'activités pourrait être discuté au sein du comité de massif avant d'être validé. Cette instance ne saurait en revanche être le lieu de gestion de l'ensemble des demandes. Il conviendra sur ce point de trouver une organisation au sein de Laval Agglomération.



# Bibliographie

<https://www.agglo-laval.fr/accueil>

<https://www.laval.fr/decouvrir-sortir/tourisme-patrimoine/patrimoine/ville-dart-et-dhistoire-1>

<https://www.lhuisserie.fr/un-peu-dhistoire/>

<https://www.mayenne-tourisme.com/offres/bois-de-lhuisserie-l-huisserie-fr-555212/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Laval\\_\(Mayenne\)#Histoire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Laval_(Mayenne)#Histoire)

Document d'aménagement du bois de l'huissierie et du bois Hunault

<https://www.agglo-laval.fr/envie-de-bouger/tourisme-et-patrimoine/espaces-naturels-parcs-et-jardins/centre-dinitiation-a-la-nature-cin>

<https://www.celaval.fr/historique>

<https://www.hippodrome-laval.fr/l-hippodrome/historique/>

<https://www.hippodrome-laval.fr/l-hippodrome/historique/>

Plans du réseau | tul-laval

<https://www.mayenne-tourisme.com/faisons-connaissance/activites-preferees-des-vacanciers/balades-et-decouvertes/le-chemin-de-halage-de-la-mayenne/>

<https://www.komoot.com/fr-fr/smarttour/16464410>

<https://fr-fr.gps-viewer.com/tracks/t44/Le-tour-du-bois-de-l-Huisserie/>

<https://www.mayenne-tourisme.com/faisons-connaissance/activites-preferees-des-vacanciers/balades-et-decouvertes/vtt-en-mayenne/>

<https://www.mayenne-tourisme.com/on-vous-dit-tout/circuits-et-rando/>

